

COMMUNE de LES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION mercredi 10 janvier 2024.
Défilé des moniteurs de l'ESF avec l'armée Britannique, « les Rhino ». ARD2024-002**

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2212.1 et suivants,

VU la demande de l'EPIC, les Contamines Tourisme, en date du 04 janvier 2024,

Considérant que pour permettre le bon déroulement du défilé des moniteurs de ski avec l'armée Britannique, il est nécessaire de réglementer la circulation dans le centre du village, **le soir du mercredi 10 janvier 2024.**

ARRETE

Article 1er – CIRCULATION

En raison du défilé des moniteurs de ski, accompagnés de l'armée Britannique » **les Rhino** » dans la station, **la circulation sera interdite temporairement** sur la RD 902 au centre du village, entre la Mairie et l'ancienne boucherie, le temps du défilé, et la route de « la Frasse ».
Départ du cortège vers 17heures 30 de l'espace animation.

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- M. le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale,
- Mme. la Directrice des Services Techniques,
- M. le Chef du Centre de Première Intervention des Contamines Montjoie,
- M. le Responsable de la Sat Transports.

Et sera affichée à la porte de la Mairie.

**Fait aux Contamines-Montjoie
Le 04 janvier 2024.**

**Le Maire,
François Barbier**

